
Adresse de la section Lapeletier de la commune de Reims qui félicite la Convention sur les mesures prises pour déjouer les conspirateurs et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la section Lapeletier de la commune de Reims qui félicite la Convention sur les mesures prises pour déjouer les conspirateurs et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 177;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29073_t1_0177_0000_4

Fichier pdf généré le 01/02/2023

me vos glorieux travaux; partout nous poursuivons avec courage les tyrans, les vils conspirateurs, nous mettons continuellement, à votre exemple, à l'ordre du jour la probité, la justice, les mœurs et la terreur contre les méchants, les lâches modérés, et l'exemple frappant du traître Hébert nous ouvrira les yeux sur les exagérateurs, les intrigants patriotes; nous n'oublierons jamais de mettre à côté de ces mesures salutaires la franchise des bontés fraternelles pour porter dans l'âme des faibles, l'amour de la patrie que ses ennemis voudroient y étouffer par la terreur; car nous ne respirons que pour la Liberté, les douceurs de l'égalité et pour la tendre fraternité; sans elle la vie nous est odieuse. ».

GIRAULT, GAULEN, THIEMAT, BILLETON, MERLOT, PETIT, CACHET, JOVET (off. mun.), VÉE (off. mun.), GAY, ALFROY-SEIGNE (off. mun.), LEGENDRE père (off. mun.), COUROUX-DESPREZ (agent nat.), MOREAU (secrét.).

c

[Reims, 11 germ. II. La Sectⁿ Lepeletier à la Conv.] (1).

« Représentans du peuple,

De nouveaux conspirateurs déguisés sous le masque du patriotisme viennent de subir la peine due à leurs forfaits, ainsi périsse quiconque osera attenter à la souveraineté du peuple, à l'unité et à l'indivisibilité de la République. Les scélérats! ils paroissoient embrasser la cause des patriotes, tandis qu'ils aiguisoient les poignards dont ils devoient les frapper, ils vantoient les charmes de la Liberté, tandis qu'ils méditoient de nous donner de nouveaux fers, ils applaudissoient à la destruction de la tyrannie et leurs projets insensés ne tendoient qu'à s'élever sur les ruines du trône pour nous asservir à leur odieux despotisme. Grâce immortelles vous soient rendues à vous, pères du peuple, qui avez su garantir vos enfans du plèbe qui leur étoit tendu et précipiter les factieux dans l'abîme qu'ils avoient creusé pour nous y engloutir. Vous avez arrêté par votre courage la terrible secousse qui devoit bouleverser toutes les idées, diviser les citoyens, introduire les armes étrangères et faire périr la République; n'abandonnez point votre ouvrage que vous ne l'ayez porté à sa perfection. Il est digne de vous d'assurer le bonheur du peuple, qui vous a confié ses intérêts les plus sacrés.

Vous invitez tous les citoyens à démasquer les charlatans en patriotisme et à dénoncer les traîtres. Cette tâche est délicate et difficile à remplir. Les faux patriotes se masquent de dehors si séduisants et savent si adroitement s'emparer de la confiance du peuple dont ils ne cessent en apparence de défendre les droits, qu'il est quelque fois excusable de se tromper sur leur compte. Mais quand vous annoncez à l'univers que le gouvernement d'un peuple libre n'a d'autre garantie que la justice et la vertu, c'est nous inviter à ne juger les hommes que sur leurs actions et non sur leurs paroles,

à surveiller leur conduite et à ne pas nous laisser séduire par un extérieur hypocrite et trompeur. Qu'ils tremblent donc, ceux-là qui cherchoient à s'écarter de ces deux voies. Nous les regarderons comme de vrais ennemis de la chose publique. Nous les dénoncerons avec courage, pour que la justice nationale les fasse rentrer à l'instant dans le néant.

DECORBE (présid.), MILSON (secrét.), MAHUT (vice-secrét.).

d

[Le Bureau de paix du 2^e arrond. de Paris, à la Conv.] (1).

« Citoyens représentans,

Les membres du Bureau de paix et conciliation du 2^e arrondissement de Paris, pénétrés de reconnaissance pour vos sublimes travaux, vous félicitent de leurs heureux succès; ils vous invitent à n'en point interrompre le cours. La probité, la vertu doivent seuls caractériser de véritables républicains. Telles sont vos volontés, elles s'exécuteront et nos enfans béniront vos travaux. La probité, la vertu fondent notre République, elles seules peuvent assurer notre bonheur.

Restez inébranlables à votre poste et la prospérité de la République est assurée. »

L. BOURSIER.

e

[Le Départ^t du Cantal, à la Conv., s.d.] (2).

« Représentans,

Lorsque, pour consolider les fondements de la mère des Républiques, vous fîtes tomber la tête du tyran de la France, les administrateurs du département du Cantal, fiers ennemis des rois, s'empressèrent d'adhérer à cet acte éclatant de la justice nationale. Lorsqu'à la suite de la sainte insurrection du 31 mai, vous eûtes terrassé l'hydre du fédéralisme, les Montagnards et administrateurs du Cantal applaudirent à l'énergie de la Convention et à la chute des têtes conspiratrices.

Maintenant que vous venez d'échapper encore au couteau des assassins soudoyés qui voulaient rétablir le trône et le cimenter du sang des patriotes, maintenant que vous venez de déjouer les complots liberticides du patriotisme éphémère, né du sein de la corruption et qui voulait fouler à ses pieds les cadavres sanglants des vieux et vertueux amis de la Révolution. Maintenant que pour anéantir toutes les factions vous venez de présenter solennellement au peuple français, le manifeste de l'immuable justice, le manifeste consolateur de la vertu et de la probité, c'est-à-dire les tables indestructibles du vrai républicanisme; entendez, lé-

(1) C 298, pl. 1038, p. 33.

(1) C 298, pl. 1038, p. 23.
(2) C 298, pl. 1038, p. 31.